



Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

Chapelle Saint-Martin

La Placelière - CHATEAU-THEBAUD

MARS 2025

DIM 16 I^{re} CLASSE	2^e Dimanche de Carême	9h-12h Confessions 9h Messe basse <i>Ab Delétoille</i> 10h30 Messe chantée <i>Ab de Fraissinette</i>
LUN 17 III^e classe	Lundi de la Deuxième semaine du Carême <i>Mémoire de Saint Patrick</i>	7h15 Messe basse <i>Ab Delétoille</i> 15h30-16h30 Confessions <i>Ab Ravilly</i> 20h Milice de Marie <i>Ab de Clausonne</i>
MAR 18 III^e classe	Mardi de la Deuxième semaine du Carême <i>Mémoire de Saint Cyrille</i>	10h Milice de Marie <i>Ab de Clausonne</i> 7h15 Messe basse <i>Ab de Fraissinette</i>
MER 19 I^{re} CLASSE	Saint Joseph, Epoux de la Très Sainte Vierge Marie, Patron de l'Eglise universelle	7h15 Messe basse <i>Ab de Kerdrel</i> 10h30 Messe sol. <i>Ab de Fraissinette</i> 19h Messe chantée <i>Ab Graff</i>
JEU 20 III^e classe	Jeudi de la Deuxième semaine du Carême	7h15 Messe basse <i>Ab de Kerdrel</i>
VEN 21 III^e classe	Vendredi de la Deuxième semaine du Carême <i>Mémoire de Saint Benoît</i>	7h10 Messe basse <i>Ab de Kerdrel</i> 11h30 Messe basse <i>Ab Graff</i> 16h45 Chemin de Croix
SAM 22 III^e classe	Samedi de la Deuxième semaine du Carême	10h-12h Confessions <i>Ab de Kerdrel</i> 11h Messe basse <i>Ab Delétoille</i>
DIM 23 I^{re} CLASSE	3^e Dimanche de Carême	9h-12h Confessions 9h Messe basse <i>Ab de Fraissinette</i> 10h30 Messe chantée <i>Ab de Kerdrel</i>

Pour tout renseignement :

Ecole Saint Martin
La Placelière
44690 CHATEAU-THEBAUD

Pour la réception par mail, faire une demande à : @ 44p.laplaceliere@fsspx.fr

☎ 02 40 56 85 26
🌐 www.fsspx44.com (*prieuré*)
📧 laportelatine.org (*district*)
🌐 fsspx.news (*international*)



La Transfiguration : Pendant que la nuée les couvrait et formait comme une seule tente au-dessus d'eux, une voix sortit de son sein et fit entendre ces paroles « Celui-ci est mon Fils bien-aimé. » Là se trouvaient Moïse et Elie. La voix ne dit pas : Ceux-ci sont mes Fils bien-aimés. Autre chose est d'être le Fils unique, et autre chose, des enfants adoptifs. Celui qui se trouve aujourd'hui signalé est Celui dont se glorifient la loi et les prophètes : « Voici, est-il dit, mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes douces complaisances ; écoutez-le » car c'est lui que vous avez entendu dans les prophètes, lui aussi que vous avez entendu dans la loi, et où ne l'avez-vous pas entendu ? Ils tombèrent à ces mots la face contre terre. Voilà donc dans l'Eglise le royaume de Dieu. Là en effet nous apparaissent le Seigneur, la loi et les prophètes : le Seigneur dans la personne du Seigneur même, la loi dans la personne de Moïse et les prophètes dans celle d'Elie. Ces deux derniers figurent ici comme serviteurs et comme ministres, comme des vaisseaux que remplissait une source divine ; car si Moïse et les prophètes parlaient et écrivaient, c'est qu'ils recevaient du Seigneur ce qu'ils répandaient dans autrui. Le Seigneur ensuite étendit la main et releva ses disciples prosternés. « Ils ne virent plus alors que Jésus resté seul. » Que signifie cette circonstance ? Vous avez entendu, pendant la lecture de l'Apôtre, que « nous voyons maintenant à travers un miroir, en énigme, mais que nous verrons alors face à face, » et que les langues cesseront lorsque nous posséderons l'objet même de notre espoir et de notre foi. Les Apôtres en tombant symbolisent donc notre mort, car il a été dit à la chair : « Tu es terre et tu retourneras en terre » et notre résurrection quand le Seigneur les relève. Mais après la résurrection, à quoi bon la loi ? à quoi bon les, prophètes ? Aussi ne voit-on plus ni Elie ni Moïse. Il ne reste que Celui dont il est écrit : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était Dieu. » Il ne reste plus que Dieu, pour être tout en tous. Là sera Moïse, mais non plus la loi. Nous y verrons aussi Elie, mais non plus comme prophète. Car la loi et les prophètes devaient seulement rendre témoignage au Christ, annoncer qu'il devrait souffrir, ressusciter d'entre les morts le troisième jour et entrer ainsi dans sa gloire ; dans cette gloire où se voit l'accomplissement de cette promesse adressée à ceux qui l'aiment : « Celui qui m'aime, dit-il, sera aimé de mon Père, et moi aussi je l'aimerai. » Et comme si on lui eût demandé : Que lui donnerez-vous en témoignage de votre amour ? « Et je me montrerai à lui, » poursuit-il.

Saint Augustin, *Homélie 78, sur la Transfiguration.*

Dimanche 30 mars

Pèlerinage paroissial à Saint Florent Le Vieil. 7h45, Rdv au plan d'eau de la Barbotine à Montevrault-sur-Evre. 12h00, Messe au château de la Bourgonnière (Orée d'Anjou) puis repas tiré du sac et marche accessible aux poussettes (6km). Clôture du pèlerinage à Saint Florent.

Dimanche 23 mars

Quête au profit des écoles du district.

Mercredi 26 mars

A 20h30, cercle des chefs de famille sur le thème : *Comment protéger sa famille en cas de décès ?* Par Sylvain Jaurand et Grégoire Brocard, conseiller en patrimoine.

Samedi 5 avril

A 14h, chemin de croix paroissial à Pontchâteau.

Notes

- Le dernier numéro de *Fideliter*, contenant des anecdotes vivantes et inédites sur Monseigneur Tissier de Mallerai peut être commandé à la procure. S'adresser au Frère Louis-Joseph : 06 19 36 75 82.

Ont reçu la grâce baptismale

Charles RENARD et Charlotte CHAVERIAT le samedi 08 mars.